

Déroulement et règles du tournoi de volley-ball de Crassier, édition 2026.v1



Le tournoi de Crassier est un tournoi sur invitation. Les équipes participantes sont sélectionnées par le comité d'organisation afin de favoriser un niveau de jeu homogène, tout en préservant l'esprit sportif et convivial du tournoi.

Le tournoi comporte deux catégories : seniors hommes et mixte détente. Les équipes de chaque catégorie s'affrontent dans le cadre de deux mini-championnats distincts, organisés sur une même journée.

Un trophée est attribué à l'équipe terminant à la première place de chaque catégorie. Chaque équipe participante est également récompensée à l'issue du tournoi.

Le tournoi se déroule dans les salles de gymnastique du collège Elisabeth de Portes à Crassier, Rue de la Tour 53, 1263 Crassier

Volleyball

- **Chaussures à semelles NON marquantes uniquement** (*pieds nus si nécessaire*).
- Chaque joueur doit être assuré contre les accidents. L'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Les équipes doivent être composées de **6 joueurs minimum**.
- Un seul temps mort de 30 secondes est autorisé par set et par équipe.
- Les anneaux sont considérés comme éléments mobiles. Le point devra être rejoué en cas de contact de la balle avec ces derniers.
- La hauteur du filet est fixée à 2m40 pour les 2 catégories.
- Les changements sont libres.
- Chaque équipe est tenue de fournir un arbitre et un marqueur.
- Le seul arbitre sur le terrain est celui désigné par le planning.
- Les cas non décrits sont réglementés par les règles officielles du FIVB

Restrictions

Catégorie Détente

Minimum 2 femmes et 2 hommes, doivent être sur le terrain dans l'équipe de 6 joueurs.

Un seul joueur licencié jusqu'en 3ème ligue est autorisé par équipe.

Catégorie Seniors Hommes

Les joueurs de 1^{ère} et 2^{ème} ligue régionale **ne sont pas autorisés**.

Aucune limitation concernant les équipes de 3^{ème} et 4^{ème} ligue régionale.

Déroulement du tournoi

- L'équipe dont le nom est affiché en 1^{er} sur la feuille de match commence à servir.
- Les matchs se jouent en 2 sets à 25 points avec une limite de temps à 40 minutes.
- La première équipe arrivée à 25 remporte le set (pas 2 points d'écart).
- Si le temps est écoulé, la balle en jeu doit finir d'être jouée. On prend le score du set en cours (si ex-aequo, un point supplémentaire est joué).
- L'arbitre est responsable d'amener la feuille de match auprès du responsable des arbitres. Les capitaines d'équipe sont tenus de vérifier les scores inscrits sur la feuille de match à la fin de celui-ci, et de les signer.

- Les cas litigieux et non prévus par ce règlement seront tranchés immédiatement par le Comité et l'arbitre concerné.

Classement

Le classement est établi par addition des points.

- Chaque set gagné donne 1 point.
- En cas de forfait, le score est appliqué comme suit : 2 sets à 0, (25–0 / 25–0).
- L'équipe ayant le plus de points remporte le tournoi (1 point par set gagné)
- En cas d'égalité de points, les équipes sont départagées selon le ratio des points gagnés sur les points perdus (PG/PP).
- En cas d'égalité parfaite du ratio, un tirage au sort est effectué par le comité d'organisation.

Fair-play et respect

- Le **fair-play est une règle fondamentale** du tournoi.
- Chaque joueur, arbitre et spectateur est tenu d'adopter un comportement respectueux envers les autres participants, les organisateurs et les infrastructures.
- Les contestations doivent se faire uniquement par le capitaine de l'équipe, de manière courtoise et auprès de l'arbitre ou du comité d'organisation.

Buvette, finance d'inscription et trophées

- La buvette sera ouverte tout au long du tournoi. Un repas chaud sera proposé à midi.
- La finance d'inscription est fixée à 220 CHF par équipe. Elle comprend la participation au tournoi ainsi que 6 repas chauds pour les membres de l'équipe.
- Des repas supplémentaires pourront être commandés lors de l'inscription pour les équipes comptant plus de six personnes. Afin de faciliter l'organisation et le service, il est recommandé de réserver ces repas supplémentaires à l'avance.
- La finance d'inscription doit être réglée à l'avance, par TWINT ou virement bancaire, selon les indications transmises par le comité d'organisation. L'inscription de l'équipe est considérée comme définitive après réception du paiement.
- Les trophées restent la propriété de l'organisation. Ils doivent être gravés avec l'année et le nom de l'équipe vainqueur, entretenus avec soin et restitués au plus tard le 1er octobre de l'année suivante. En cas de dégradation, les frais de remise en état pourront être facturés.

Le présent règlement est affiché dans les halles où se déroule le tournoi.